

Lycéens et Apprentis au Cinéma

Formation EAFC – DAAC 2024-2025

Les objectifs

Lycéens et apprentis au cinéma a pour ambition de développer la culture cinématographique des adolescents par la découverte d'un cinéma de qualité, et de les amener à devenir des spectateurs assidus, curieux et critiques.

Le dispositif s'adresse à la fois aux établissements d'enseignement général, technique, professionnel ou agricole, publics ou privés et tente ainsi de faciliter un accès égalitaire à la culture. Il favorise pour les exploitants la conquête et la fidélisation de nouveaux spectateurs.

La formation des enseignants et le visionnage des films

Les enseignants sont accompagnés dans leur démarche pédagogique par une formation proposée par l'École Académique de Formation Continue (EAFC), avec le soutien de l'AcrirA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine) et de l'Institut Lumière à Lyon. Pour garantir la qualité des projets menés en classe, il est indispensable qu'au moins un professeur par classe inscrite au dispositif Lycéens et Apprentis au Cinéma participe à cette formation.

Interventions en classe

Les interventions en classes sont prises en charge par la coordination du dispositif, l'AcrirA, et peuvent être organisées tout au long de l'année scolaire. Elles sont disponibles dans l'onglet « Accompagnement en classe » : <https://laac-auvergnerhonealpes.org/accompagnement-en-classe/>

Le pass Culture peut être utilisé pour financer des ateliers de pratique.

Les outils pédagogiques et les actions d'accompagnement

En accompagnement des projections organisées dans les salles de cinéma partenaires du dispositif, plusieurs actions et outils sont proposés dans le cadre de Lycéens et apprentis au cinéma : des documents pédagogiques afférents aux films de la sélection (dont les fiches interactives, accessibles avec le mot de passe : « laac23/24 »), des formations pour les enseignants, des ateliers, des interventions dans les classes, des rencontres avec des professionnels du cinéma et des déplacements dans les festivals régionaux.

Cahier des charges

Le dispositif repose sur le visionnage de 3 films minimum en salle de cinéma par élève. Les films sont choisis librement par les enseignants parmi les neuf films de la sélection et donnent lieu à un travail pédagogique et/ou un prolongement d'Éducation Artistique et Culturelle. La priorité sera donnée aux enseignants n'ayant pas suivi cette formation au préalable et le nombre de places est limitée à 70. L'inscription engage les stagiaires à assister à l'ensemble de la formation.

La sélection 2024-2025

- 🎬 A l'abordage de Guillaume Brac – 2021 / France / 1h35
- 🎬 Quand passent les cigognes de Mikhaïl Kalatozov – 1957 / Russie / 1h37
- 🎬 Les délices de Tokyo de Naomi Kawase – 2015 / France, Allemagne, Japon /1h53
- 🎬 La Traversée de Florence Mialhe - 2021 / France /1h24
- 🎬 Les oiseaux de passage de Cristina Callego et Ciro Guerra -2018 / Colombie /2h05
- 🎬 L'homme qui tua Liberty Valance de John Ford -1962 / USA / 2h02
- 🎬 La Nuit du 12 de Dominik Moll- 2022 / France, Belgique / 1h54
- 🎬 La ferme des Bertrand de Gilles Perret – 2024 / France / 1h29
- 🎬 Nouvelles Résistances - programme de 4 courts métrages

Calendrier des formations à l'Institut Lumière

28/10/24 – Présentation du dispositif et des enjeux de l'éducation à l'image par Mathieu Rasoli, Délégué académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (rectorat), interventions de la coordination du dispositif l'AcirA et du partenaire culturel l'Institut Lumière. *Les Délices de Tokyo* et *A l'abordage*.

29/10/24 - *Nouvelles résistances*, *La Ferme des Bertrand* et *Les oiseaux de passage*. Pour le film *Les oiseaux de passage*, la formation sera l'occasion d'un échange entre Mathieu Rasoli, Délégué académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle, et Jean-Christophe Simon, co-producteur et distributeur du film.

30/10/24 - *Quand passent les cigognes*, *La Traversée*, *La Nuit du 12* et *L'homme qui tua Liberty Valance*.